

communiqué de presse

Paris, le 19 octobre 2023

Situations de fragilités des salariés : les dirigeants prêts à agir

Difficultés financières, situations familiales compliquées, position d'aidant, maladies graves, perte de sens, épuisement professionnel, éco anxiété ... les résultats de l'édition 2023 du **Baromètre Fragilités des salariés de Malakoff Humanis**¹ montrent la hausse et l'imbrication des fragilités d'origine professionnelle et personnelle qui touchent les salariés. Conscients de ces difficultés et de l'impact sur l'engagement de leurs collaborateurs et sur la performance de leurs entreprises les dirigeants se révèlent prêts à agir, et les salariés en attente d'actions concrètes de leur entreprise.

Les fragilités, une préoccupation forte des dirigeants

83 % des dirigeants interrogés se déclarent préoccupés par les situations de fragilité que peuvent connaître les salariés de leur entreprise (50 % se disent même très préoccupés). Parmi les dirigeants, **52 % déclarent connaître un ou plusieurs salariés en situation de fragilité d'origine professionnelle et 75 % des dirigeants déclarent avoir un ou des salariés en situation de fragilité d'origine personnelle**. Les salariés sont de plus en plus nombreux (78 % +6 pts vs 2020) à considérer que la prise en compte des situations de fragilité est un sujet important pour les entreprises.

Des fragilités d'ordre personnel et professionnel qui se cumulent

La crise économique et l'inflation engendrent une progression forte des situations de **difficultés financières** : 70 % des salariés se déclarent fragilisés par rapport au risque de perte de revenus, baisse de leur pouvoir d'achat (+5 pts vs 2020). Le moral des salariés est en baisse, les **difficultés psychologiques** grandissent : des difficultés d'ordre psychologique sont activées ou réactivées par la crise (insomnie, anxiété, dépression...) : elles concernent désormais 59 % des salariés, +9 pts vs 2020. Les **difficultés familiales** s'accroissent également (47 % sont concernés en 2023, +14 pts) avec notamment le développement des situations d'aidant ou de monoparentalité. Par ailleurs, la crise environnementale génère de **l'éco anxiété**, première cause de fragilité personnelle (cité par 20 % des salariés) témoignant de l'impact des multiples crises sur leur état d'esprit.

- **Si 64 % des salariés connaissent au moins une situation de fragilités d'origine personnelle, 44 % déclarent en rencontrer plusieurs (+24 points vs 2020)**. Outre les difficultés financières, familiales ou psychologiques, qui apparaissent parmi les premières situations de fragilités, les difficultés d'insertion sociale, liées par exemple à un faible niveau d'instruction, à un manque de maîtrise de la langue ou des outils numériques... se sont fortement accrues depuis 2020 (11 %, +9pts).

¹ **Baromètre Fragilités des salariés, Malakoff Humanis 2023** : étude de perception menée pour Malakoff Humanis par Harris Interactive auprès de 2001 salariés et 452 dirigeants du secteur privé en ligne et par téléphone du 5 au 25 mai 2023

- **48 % des salariés connaissent au moins une situation de fragilités d'origine professionnelle, 33 % déclarent en rencontrer plusieurs** (+16 points vs 2020). L'épuisement/l'usure reste la principale cause de fragilité professionnelle (23 %, vs 18 % en 2020), suivi de la perte de sens, ennui profond au travail (19 %, +8 Pts), ou encore de la grande difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle (17 %, +8 Pts). Les difficultés en fin de carrière liées à l'allongement de la vie professionnelle sont également en très forte hausse cette année (13 %, + 9pts) soulignées notamment par les 55 ans et plus (20 %)

Une responsabilité de l'entreprise au-delà de la sphère professionnelle

72 % des salariés reconnaissent que les différentes fragilités impactent le travail (engagement, productivité, QVT, freine les évolutions). Et **45 % des dirigeants qu'elles impactent la performance** de l'entreprise et l'engagement des salariés.

Dirigeants et salariés s'accordent ainsi sur le rôle de l'entreprise : **78 % des salariés et 88 % des dirigeants estiment légitime l'intervention de l'entreprise face aux situations de fragilités d'origine professionnelle.**

Concernant la **sphère personnelle** : **55 % des salariés et 72 % des dirigeants (+7 pts) estiment l'intervention de l'entreprise légitime.** Par ailleurs, 6 dirigeants sur 10 trouvent justifiée l'aide des organismes de santé/prévoyance dans l'accompagnement de ces fragilités.

La démarche d'accompagnement des fragilités proposée par Malakoff Humanis à ses entreprises, assurés et cotisants

En tant que Groupe de protection sociale, paritaire et mutualiste à but non lucratif, Malakoff Humanis a par essence une mission sociale qui conduit le Groupe à s'engager pour accompagner les salariés en situation de fragilité aussi bien dans ses activités d'assurance santé, de prévoyance, d'épargne, que de gestion de la retraite complémentaire AGIRC ARRCO. **Entre 2019 et 2022, le Groupe a consacré plus de 800M d'euros à des actions sociales et sociétales.**

Malakoff Humanis a ainsi accompagné plus de 100 000 assurés en santé et prévoyance. Près de 25 000 ont bénéficié d'un accompagnement individuel par les experts en accompagnement social du Groupe qui interviennent en entreprise ou à distance. Ils établissent un **diagnostic des fragilités** avec le dirigeant d'entreprise ou la direction des ressources humaines et proposent ensuite des solutions pour orienter et aider les salariés en situation de fragilités financières, liées au handicap, au cancer, à une situation d'aidance ou au bien-vieillir.

Parmi les solutions proposées figurent aussi bien des aides financières, des **dispositifs pour les aidants** (solutions de répit, aides à domicile...), une ligne dédiée aux problématiques du **cancer au travail** (Allo Alex), un accompagnement pour le **retour au travail après un arrêt de travail de longue durée**, une prise en charge globale et dans la durée des situations complexes (démarche de « case management ») et des outils pour les entreprises (guides pratiques, formations et ateliers pour les managers).

Pour les salariés cotisants AGIRC ARRCO, le groupe intervient à travers des dispositifs d'action sociale AGIRC ARRCO auprès des aidants à travers une cellule d'écoute psycho-sociale et l'orientation vers des solutions d'accompagnement adaptées proposées par des experts. Des diagnostics, conseils, et aides financières sont également proposées en cas de fragilités sociales et financières à travers notamment un partenariat avec l'association Crésus pour la lutte contre le surendettement. Les salariés cotisants peuvent également bénéficier de bilans de santé médicaux sociaux dans les centres de prévention AGIRC ARRCO.

Enfin pour accompagner l'**allongement de la durée de vie professionnelle**, le Groupe propose un parcours seconde partie de carrière en entreprise pour les salariés seniors et ensuite des sessions de sensibilisation et stage de préparation à la retraite.

Ces dispositifs d'accompagnement illustrent la démarche de responsabilité sociétale intrinsèque à notre ADN paritaire et mutualiste et à notre modèle redistributif.

Pour en savoir plus, retrouvez notre dossier complet sur le [Comptoir Malakoff Humanis](#).

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Élisabeth Alfandari : +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Hugues Schmitt : +33 6 71 99 74 58

huguesschmitt@primatice.com

Victoria Rey : + 33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis est né en janvier 2019 du rapprochement des groupes Malakoff Médéric et Humanis. Avec 8,2 Mds€ de fonds propres, plus de 370 000 entreprises clientes et 10 millions de personnes protégées (assurés et ayants droit), Malakoff Humanis détient près de 15 % de parts de marché de l'assurance collective.

Dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc-Arrco, le Groupe verse 39,7 Mds€ d'allocations à 6,2 millions d'allocataires, et collecte les cotisations auprès de près de 600 000 entreprises et 7,2 millions de cotisants.

Paritaire, mutualiste et à but non lucratif, Malakoff Humanis met sa performance au service de l'utilité sociale : en 2022, le Groupe a consacré 219 M€ à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale.

www.malakoffhumanis.com

@MalakoffHumanis

#ComptoirMH